**SYNDICAT GENERAL**
**DES**
**OUVRIERS DOCKERS**
**DU HAVRE**

**Foyer du Docker**
Rue Marceau Prolongée
**76600 LE HAVRE**

Tel : 02.35.24.64.44
Fax : 02.35.24.64.40.
@ : SDH76@syndicatdockerslehavre.fr

SYNDICAT GÉNÉRAL
DES OUVRIERS DOCKERS
Foyer du Docker
Rue Marceau Prolongée
Pont IV
76600 LE HAVRE

Port du Havre

# Communiqué

**La Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. a décidé de s'associer, le 12 février 2013, à une initiative interprofessionnelle de la C.G.T.** visant à informer les salariés de la chaîne du transport, mais aussi les consommateurs des risques encourus lors de l'exposition aux gaz toxiques contenus dans les conteneurs ou les cales de navires.

Ces gaz, dont personne n'est informé de la présence, sont utilisés pour la fumigation des marchandises transportées en provenance le plus souvent des pays d'Asie ou d'Afrique.

Ce sont des pesticides cancérigènes ou neurotoxiques dont l'utilisation devrait être indiquée sur les conteneurs. Mais, cette obligation n'est jamais respectée. Certains gaz, pourtant interdits par la Commission Européenne, continuent d'être utilisés.

Les conséquences de l'exposition à ces gaz peuvent parfois avoir des répercussions irréversibles sur la santé, tant physique que mentale.

**Cette initiative** n'est en fait qu'une première étape pour faire comprendre aux pouvoirs publics que nous sommes en retard sur les pays d'Europe du nord en matière de protection aussi bien des salariés qui se voient exposés dans le cadre de leur activité professionnelle ou des consommateurs qui n'ont même pas conscience d'y être exposés. Comment peut-on expliquer que certaines grandes chaines de magasins appliquent ces mesures de protection en Belgique, en Hollande ou en Allemagne alors qu'elles n'appliquent pas ces mêmes règles à leurs salariés en France.

.../...

Cette initiative a également pour but de faire reconnaitre le droit à un suivi médical professionnel et post professionnel pour tous les salariés des différentes étapes de la chaine du transport qui sont exposés, la plupart du temps sans le savoir, à ces gaz, véritables poisons pour leur santé.

La Fédération Nationale des Ports et Docks CGT revendique depuis de nombreuses années des suivis médicaux professionnels et post professionnels de qualité. Nous avons pu prouver, au travers d'études menées sur différentes places portuaires, que les travailleurs portuaires sont victimes d'un nombre anormalement élevé de cancers de différentes natures. Après le scandale des victimes de l'amiante, nous souhaitons alerter afin que cela ne se reproduise plus.

Les prochaines étapes de notre démarche seront d'interpeller les employeurs (armements, logisticiens, etc…) concernés par cette problématique, ainsi que les ministères concernés sur les thèmes de santé au travail ainsi que de santé publique.

La Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. en tant qu'organisation syndicale responsable a donc décidé de s'inscrire pleinement dans cette démarche de prévention à l'initiative de plusieurs Fédérations C.G.T. relayées par les structures territoriales de la C.G.T. et de notre Confédération.

SYNDICAT GÉNÉRAL
DES OUVRIERS DOCKERS
Foyer du Docker
Quai Marceau prolongée
Pont IV
76600 LE HAVRE

Pour le conseil Syndical

Johann FORTIER